



Séance du 22 septembre 2023 à 15h

à l'Académie des sciences d'outre-mer, 15 rue La Pérouse 75116 Paris
accessible présentiel et en visioconférence présidée par **Roland Pourtier**
coordonnée par **Jean du Bois de Gaudusson** et **Patrick Sevaistre**,
en partenariat avec le CIAN

Les entreprises et l'encadrement normatif international

PROGRAMME

Introduction

Roland Pourtier, Président – ASOM

Lecture du procès-verbal de la séance du 30 juin

Pierre Gény, Secrétaire perpétuel – ASOM

Présentation de la séance

Jean du Bois de Gaudusson, Président de la 3^{ème} section – ASOM

Communications

« Pour les entreprises, le droit international est-il devenu une nouvelle arme de guerre économique ? Le foisonnement normatif actuel fait-il courir des risques nouveaux pour nos entreprises ? »

Patrick Sevaistre, 3^{ème} section – ASOM

« Dans un monde devenu un labyrinthe de complexités et d'instabilités, à chaque entreprise de développer une approche économique du droit et une nouvelle forme d'"intelligence juridique", pour réussir sur la scène internationale»

Bruno Deffains, Professeur à l'Université Paris Panthéon Assas, Cabinet d'Avocat De Gaulle, Fleurance & Associés, Membre du Conseil Scientifique de la Fondation pour le Droit Continental

« Compliance, conformité, devoir de vigilance, responsabilité sociétale et environnementale... comment les entreprises françaises intègrent ces nouvelles obligations en Afrique ? »

Pierre Jacquemot, Ancien ambassadeur, Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, Expert à la Fondation Jean-Jaurès, membre du comité directeur du CIAN

« Quelles évolutions du cadre normatif pourraient améliorer cette situation pour nos entreprises, en évitant toute naïveté ou dogmatisme ? Pistes de solution... »

Etienne Giros, Membre libre – ASOM

Questions et débats

Installation par **Catherine Bréchnac** de **Laetitia Hérouet** en qualité de Membre libre au siège de **Jacques Valette**, dont elle fera l'éloge